



Municipalité de Sorvilier
Rue Principale 18 – 2736 Sorvilier
Tél. 032 492 18 29
adm@sorvilier.ch
Ouvert le lundi de 16h00 à 18h30
www.sorvilier.ch

BULLETIN D'INFORMATION

Statistique de la population

Au 31 décembre 2023, le village comptait 283 habitants, 140 hommes et 143 femmes, soit 4 habitants de moins qu'au 31 décembre 2022. 244 résidents sont de nationalité suisse et 39 originaires de l'étranger. En 2023, Sorvilier a enregistré 29 arrivées et 32 départs, 2 naissances et 3 décès.

Vice-maire

M. Jean-Claude Meyer a été nommé Vice-maire pour 2024.

Bureau de vote – changement de locaux – INFORMATION IMPORTANTE

Dès cette année, le bureau de vote sera installé au bureau municipal, à la Rue Principale 18 en lieu et place de l'école primaire.

Ramassage des objets encombrants, papier et carton

Les dates ont été fixées par l'entreprise Celtor selon le plan de collecte des déchets 2024 distribué en début d'année. Nous vous remercions de vous conformer à ce nouveau plan.

Bibliobus

Le Bibliobus sera stationné sur la place de parc de la paroisse le jeudi de **16h45 à 17h45** aux dates suivantes : 25 janvier, 22 février, 21 mars, 25 avril, 23 mai, 20 juin, 22 août, 19 septembre, 17 octobre, 14 novembre et 12 décembre. Les abonnements seront offerts par la Commune aux enfants jusqu'en fin d'âge de scolarité, profitez de cette opportunité pour inscrire vos enfants lors du prochain passage du Bibliobus.

Test des sirènes

Le prochain test des sirènes aura lieu le mercredi 7 février 2024 de 13h30 à 16h30.

Quotité impôts et taxes 2023

Quotité d'impôt à 1,80 (inchangée)

Taxe immobilière : 1,5‰ de la valeur officielle (inchangée)

Taxe d'exemption du service des sapeurs-pompiers : 8% de l'impôt cantonal (inchangée)

Taxe de l'alimentation en eau :

CHF 5.00 taxe par UR (2023 : 3.60)

CHF 3.00/m³ taxe de consommation (2023 : 2.50/m³)

Taxe des eaux usées :

CHF 2.70/m³ épuration (inchangée)

CHF 16.00 / UR (inchangée)

Taxe des chiens : CHF 50.00 village, CHF 40.00 ferme à l'extérieur (inchangée)

Taxe des déchets : CHF 70.00 par personne majeure / CHF 120.00 résidence secondaire (inchangée)

Taxe de séjour résidence secondaire : CHF 70.00 par chambre (inchangée)

Cadeaux de Noël

Le traditionnel cadeau de Noël aux personnes âgées a été distribué durant les Fêtes par les membres du Conseil municipal.

Avis aux propriétaires de chiens

Il n'est pas autorisé de laisser les chiens se promener en liberté dans le village. Nous rappelons que les crottes doivent être ramassées et déposées dans les Robidogs. Des sachets sont à disposition dans les distributeurs aux abords des chemins.

Les informations suivantes sont importantes pour les propriétaires :

- Désormais, le remplacement d'un chauffage doit toujours être annoncé. En cas d'installation d'un chauffage à combustible fossile dans des habitations et des bâtiments des catégories III à VI de plus de 20 ans au moment de l'annonce, des exigences supplémentaires en matière d'efficacité énergétique du bâtiment seront imposées.
- Pour les nouvelles constructions, c'est désormais la notion d'efficacité énergétique globale pondérée qui s'applique. L'énergie autoproduite peut être prise en compte. Les dispositions de détail sont moins nombreuses et les modalités relatives au justificatif énergétique simplifiées. De plus, une partie des places de stationnement doit être équipée d'une infrastructure de recharge pour les véhicules électriques.

Vous trouverez de plus amples informations sous www.be.ch/lcen



Municipalité de Sorvilier
Rue Principale 18 – 2736 Sorvilier
Tél. 032 492 18 29
adm@sorvilier.ch
Ouvert le lundi de 16h00 à 18h30
www.sorvilier.ch



Kanton Bern **Steuern**
Canton de Berne **Impôts**



Remplir sa déclaration d'impôt en ligne

Le moment est de nouveau venu de remplir votre déclaration d'impôt. Pour une démarche simplifiée, utilisez **BE-Login**.

Vos avantages par rapport au format papier:

- **Possibilité de déposer et de valider** votre déclaration d'impôt entièrement en ligne.
- Téléchargement de **justificatifs**, soit en les sélectionnant sur l'**ordinateur**, soit directement en les prenant en **photo à l'aide de votre smartphone**.
- Téléchargement du **relevé fiscal numérique de la banque** et importation automatique des données qui y figurent dans l'état des titres.
- Transmission cryptée des données.
- **Établissement des déclarations d'impôt pour le compte de tiers.***

Avec BE-Login, vous pouvez aussi, **à tout moment**:

- Vérifier l'état des **factures**, des **décisions** et des paiements
- Commander des **factures QR pour effectuer vos paiements**
- Soumettre des **réclamations** en ligne

* Gestion des déclarations d'impôt pour le compte de tiers

Vous aidez des membres de votre **famille** ou **d'autres personnes** à remplir leur déclaration d'impôt? Vous dirigez un bureau fiduciaire ou travaillez pour une organisation et devez remplir des déclarations d'impôt pour le compte de **tiers**?

Dans BE-Login, sous **la rubrique «Déclarations d'impôt de tiers»**, vous pouvez facilement rattacher les déclarations de personnes physiques, de sujets fiscaux virtuels (tels que les communautés héréditaires ou de copropriétaires) et de personnes morales à votre compte, les remplir et les gérer de façon centralisée.

Vous pouvez ainsi accéder à l'ensemble des déclarations sous votre responsabilité **dans le même compte**.

Informations sur **www.taxme.ch**

